



COMMUNICATION MANDAT SUD AG COS OCCITANIE – OCTOBRE 2022

Sud était présent dans les deux amphis lors de l'assemblée générale du COS qui a réuni 130 voix, dont plus de la moitié sous forme de procurations.

La majorité des présent.e.s étaient membre d'une organisation syndicale, et seuls deux élus régionaux étaient présents, uniquement sur Toulouse.

Les votes portaient sur le budget réalisé 2021, et sur la ponction sur les fonds propres afin d'assurer l'équilibre du COS, situation due à la faiblesse de la subvention régionale.

Nos membres se sont abstenus lors des votes, et ont voté contre la ponction sur les fonds propres.

Les présent.e.s à l'AG ont particulièrement mis en avant l'attente de reprise des sections sportives, et la problématique des agent.e.s seul.e.s qui peuvent être pénalisés par la référence au coefficient familial pour le calcul des prestations.

Notre représentante au COS, Nadia, a lu cette déclaration :

Pour Sud, le COS, c'est notre outil à toutes et tous pour permettre à chaque agent.e et à chaque famille d'agent.e d'accéder à un confort de vie, à des temps de loisirs, à faciliter l'accès au sport et à la culture.

Nous avons mené les négociations en ce sens et avons toujours exigé que les adhérent.e.s soient associés aux décisions prises par le COS.

Aujourd'hui, tout est dicté par l'exécutif et par le montant de la subvention allouée, qui est loin d'être à la hauteur des enjeux sociaux du COS.

Pour SUD, l'action sociale n'est pas un alibi de l'employeur pour ne pas augmenter nos salaires, et notamment tenir les engagements pris en 2017 sur le régime indemnitaire pour les plus bas salaires ou encore les catégories A sans encadrement.

SUD estime que la Région n'a pas tenu ses engagements non plus sur le COS. La subvention n'augmente pas en proportion de l'augmentation du nombre d'agents ces dernières années (nouveaux lycées, apprenti.e.s, intégration des services transports, et future arrivée d'une centaine d'agents transférés de l'Etat en 2023).

Ainsi, si on calcule le montant moyen annuel entre nombre d'agent.e.s pouvant adhérer au COS, et la subvention annuelle on voit une baisse très nette :

Eléments statistiques 2019 – 2021 :

Montant de la subvention : moins 10%

Nombre d'agent.e.s : + 11% (données tableaux des emplois)

→ moins 9% de subvention par adhérent.e entre 2019 et 2021

→ moins 18.% de subvention moyenne par agent.e !

	2019	2020	2021
Subvention Région	5 200 000 euros	4 700 000 euros	4 700 000 euros
Nombre agent.e.s total (cf tableau emploi permanent)	6 816	7 245	7 566
Nombre adhérent.e.s	6 921	6 806	6 872
Subv moyenne / adhérent.e	751 euros	691 euros	684 euros
Subv moyenne/agent.e	762 euros	649 euros	621 euros

On peut le dire : la Région, qui ne s'est pas engagée comme nous le souhaitions et comme cela se pratique dans le privé, sur un pourcentage de la masse salariale, diminue son soutien par agent.e, à une heure où l'inflation galope et où les agent.e.s régionaux.ales, comme beaucoup, se privent non plus de loisirs mais d'accès aux soins, de soutien à leurs enfants...

2019 est l'année qui a enterré les engagements pris pendant la fusion :

- Exit les promesses sur les primes enterrées par la délibération de décembre,
- Exit le respect des ratios d'avancement et de promotion, notamment pour les catégories C
- Exit la subvention au COS au niveau demandé

En 2019, nous avons vécu pour de vrai l'augmentation du temps de travail augmenté pour tout le monde, des tas de réorganisations, de nouveaux outils et la dotation en agent.e.s des lycées était passée sans problème majeur.

Le Covid, la guerre en Ukraine, tout autre prétexte ont eu bon dos depuis et ont servi de prétexte pour diminuer la participation de notre employeur à l'action sociale du COS.

Et ce alors que le COS, après la période Covid qui a isolé chacun.e chez soi, doit être l'outil que les syndicats ont en mains pour garantir l'accès aux moments de détente auxquels chacun.e a droit.

Dans la lignée des luttes syndicales et ouvrières sur le partage du temps de travail et l'accès aux congés payés, à SUD on n'oublie pas que c'est un outil complémentaire, qui ne se suffit pas en soi, mais qui permet de se retrouver entre agent.e.s de métiers, de services, de générations, et de lieux d'habitation différents.

Les moyens humains ne sont pas non plus à la hauteur. Et celles et ceux présent.e.s ne sont pas vraiment reconnu.e.s par la collectivité.

SUD souhaite un alignement sur les agent.e.s de la RH qui ont vu évoluer leur mission avec l'introduction de logiciels. C'est la même chose pour les permanents du COS que nous

remercions pour leur investissement quotidien, leur connaissance fine des agent.e.s de la Région, et leur patience avec les syndicalistes que nous sommes...

Nous rappelons d'ailleurs que pour adhérer au COS, il ne faut pas passer par une adhésion syndicale.

Par contre, pour y siéger, il faut passer par une liste syndicale, ce que SUD ne cautionne pas. De la même façon que SUD ne cautionne pas le choix du mercredi, privant beaucoup de femmes de la possibilité de venir, car ce sont encore souvent les femmes qui sont en temps partiel pour garder les enfants.

On s'est battu pour obtenir que le temps de participation à l'AG soit sur temps de travail, le mercredi n'est pas le meilleur choix et pousse les collègues des lycées à venir aussi sur leur temps de repos.

La seule marge de manœuvre consiste à calculer comment organiser la pénurie de moyens.

Pour SUD, nous ne devons plus accepter les régressions sociales !

En décembre prochain, l'équipe syndicale en charge de la gestion du COS sera renouvelée.

SUD présentera une liste avec des collègues motivé.e.s pour vous aider à profiter de moments conviviaux et à la portée de toutes et tous.

SUD portera un projet de solidarité entre agent.e.s, de toutes catégories, et de tous lieux de travail.

Un grand nombre d'entre nous va partir en retraite dans les prochaines années, avec pour beaucoup, des mois difficiles à passer lors de la transition.

SUD souhaite mieux prendre en compte nos retraité.e.s et futur.e.s retraité.e.s dans l'action du COS.

Si vous partagez notre vision de la solidarité et du progrès social, d'un COS qui ne soit pas qu'un guichet, rejoignez-nous et n'oubliez pas de

**VOTER POUR LA LISTE SUD AUX PROCHAINES ELECTIONS DU COS
EN DECEMBRE 2022 !!! (vote uniquement par correspondance)**

**Syndicat Sud Collectivité
Territoriale - Région Occitanie**

**Il n'est jamais trop tard pour
se syndiquer !**

N'hésitez plus !

**Rejoignez-nous : Ensemble, on sera
plus fort.e.s !**



Syndicat Sud Collectivité Territoriale - Région Occitanie
Toulouse : 05 61 39 67 99 / Montpellier : 04 67 22 86 19 / 04 67 22 94 89
Portables : 06 85 69 18 81 / 07 85 01 77 13
Mail : sudct.occitanie@laposte.net